

Council of Europe

Conseil de l'Europe



Strasbourg, le 12 janvier 1993

LISTE COMPARATIVE DES DROITS
CONCERNANT LES MINORITES
ADOPTES OU PROPOSES DANS LE CADRE
DE L'ONU, DE LA CSCE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE¹

PUBLIC DOCUMENT
DOCUMENT PUBLIC
Restricted
DH-MIN (92) 3 rév.

¹ainsi que le projet de Convention élaboré par l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes et déposé au Conseil de l'Europe

Les instruments juridiques, en projet ou en vigueur, ainsi que les textes de la CSCE, qui ont été pris en considération dans les tableaux comparatifs sont les suivants (entre parenthèses se trouvent leurs abréviations) :

ONU:

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Pacte).
 - Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Conv.génocide).
 - Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Conv.femmes).
 - Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Conv.discrimination raciale).
 - Déclaration adoptée par l'Assemblée Générale lors de sa session de décembre 1992, sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (Résolution).
- UNESCO:
- Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (Conv. UNESCO).

CSCE:

- Acte Final d' Helsinki (Helsinki'75).
- Document de clôture de la Réunion de suivi de Vienne (Vienne).
- Document de la Réunion de Copenhague de la Conférence sur la Dimension Humaine (Copenhague).
- Charte de Paris pour une nouvelle Europe (Paris).
- Rapport de la Réunion d'experts de la CSCE sur les minorités nationales (Genève).
- Document de la Réunion de Moscou de la Conférence sur la Dimension Humaine (Moscou).
- Document de Helsinki 1992 (Helsinki '92).

CONSEIL DE L'EUROPE:

- Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (CEDH).
- Recommandation 1134 (1990) relative aux droits des minorités, de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (Rec.1134).
- Proposition pour une Convention européenne pour la protection des minorités, élaborée par la Commission européenne pour la Démocratie par le Droit" (projet de conv.)
- Projet de Protocole à la CEDH garantissant la protection des groupes ethniques, élaboré par la délégation de l'Autriche (projet de prot.).

Rapport relatif à un protocole à la CEDH (Assemblée Parlementaire, Doc. 6742): -Projet Worms.

Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes:

- Projet de Convention sur les droits fondamentaux des groupes ethniques européens (Protocole additionnel à la CEDH) : - projet de l'UFCE.

note: les paragraphes cités du Document de Copenhague se trouvent dans la section IV.

NOTE:Les droits marqués par astérisque ont été considérés par le DH-Min lors de sa première réunion (voir DH-Min (92)7, paragraphes 25-49)

droit	instrument	NATIONS UNIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUROPE	projet Worms	projet de l'UFCE
1. Groupes ou minorités visées		Pacte: minorités ethniques, religieuses ou linguistiques (27) Résolution: minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques (2) Conv. génocide: groupes nationaux, ethniques, raciaux ou religieux (II)	Minorités nationales (identité ethnique,culturelle,linguistique ou religieuse)	CEDH:minorités nationales (14) Rec.1134:minorités nationales(11) linguistiques(12) pr.de prot.:groupes ethniques (1) pr.de conv.:minorités ethniques, linguistiques et religieuses (1)	minorités nationales(1)	groupes ethniques (1)
2.Droit: -à l'existence -à la reconnaissance		Résolution:(1.1) Conv.génocide:(II)		projet de conv.:(3.1) Rec.1134:(11.i) projet de prot.:(3.1)		(3.1),(3.4)
*3.Principe de non-discrimination et d'égalité devant la loi		Pacte:(26) Conv.femmes:(1),(2),(4) Conv.discrimination raciale:(1.1),(4) Conv.UNESCO:(1.1),(2) Résolution:(2.5),(3.1),(4.1)	Helsinki'75:(sec.Ia, VII.1) Paris:p.14 Vienne:(principe 18) Copenhague:(22.4),(31.a),(33.b) Moscou:(28.7) Genève:(1.3)	CEDH:(14) Rec.1134:(10.ii) projet de conv.:(4.1)	(4)	(4)
4.Protection de l'identité des minorités: -principe général - mesures positives prises par les Etats		Résolution:(1.1) Résolution:(4) Conv.discrimination raciale:(1.4)	Genève:(III,4) Vienne:(principes 16.1-11 et 19) Copenhague:(33a),(31b) Genève:(IV.5),(VI.4)	Rec.1134:(10.iii) projet de conv.:(3.3) projet de prot.:(3.2) projet de conv.:(4.2)	(3)	(4.3)
*5.Droit de libre appartenance à une minorité			Copenhague:(32a)	projet de conv.:(2.3) projet de prot.:(3.1)	(2)	(2.4)

droit	instrument	ONU	CSCE	Conseil de l'Europe	projet Worms	Projet de l'UFCE
6.Libertés linguistiques: *-droit à la reconnaissance de la langue maternelle *-droit d'utiliser sa langue maternelle *-droit d'utiliser sa langue maternelle dans les relations officielles *-droit de s'informer pendant la procédure pénale		Pacte:(27) Résolution:(4.2) Pacte:(14.3a)	Copenhague:(32.1) Copenhague:(34.1)	projet de conv.:(7) projet de prot.:(7.1) projet de prot.:(7.3) projet de conv.:(8) CEDH:(5.2),(6.3a),(6.3e)	(7.1) (7.3)	(7.1) (7.2),(7.4)
*-droit d'utiliser son nom propre *-droit de présenter dans la langue maternelle les dénominations locales		-----	-----	-----	-----	-----
7.Droit à l'enseignement: *-droit d'apprendre sa langue maternelle à l'école *-droit de créer des établissements d'enseignement		Conv.discrimination raciale:(5.e.v) Résolution:(4.3),(4.4) Conv.UNESCO:(2.b),(5.1c) Résolution:(4.3)	Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:68) Copenhague:(32.2),(34) Genève:(IV.7.-7) Genève:(IV.7.-8)	Rec.1134:(12.1) projet de conv.:(9) projet de prot.:(8.1),(8.2) projet de prot.:(8.3)	(8.1) (8.2)	(8) (9.2)
*8.Liberté culturelle: -droit de développer et d'exprimer leur culture, leur langue ou leur coutume -droit de créer des associations culturelles -droit de solliciter de financement par l'Etat		Conv.discrimination raciale:(5.e.vi) Résolution:(2.2),(4.2)	Moscou:(35) Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:59,61) Genève:(III.4)	Rec.1134:(11.ii) projet de prot.:(3.3) Rec.1134:(11.iii)	(3)	(9.2)
*9.Droit d'association		Conv.discrimination raciale:(5.d.ix) Résolution:(2.4) Pacte:(21),(22)	Genève:(VII.2) Copenhague:(32.6)	CEDH:(11) Rec.1134:(11.iii) projet de prot.:(3.6)	(6)	(9.1)

Instrument	Drroit	NATIONS UNIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUROPE	Projet Worms	Projet de l'UFCE
10.Libertés d'information: *-liberté d'expression *-droit de diffuser des informations dans sa propre langue *-droit d'accès aux médias *-droit aux propres moyens de communication		Conv.discrimination raciale:(5.d.viii)	Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:45) Genève:(VII.2)	CEDH:(10) projet de conv.:(6.1)	(7.1b)	(11.1),(11.3) (11.2)
11.Libertés religieuses: *-liberté de conscience *-droit de créer leurs propres institutions religieuses		Conv.discrimination raciale:(5.d.vii)	Vienne:(principe 16),(16.1-11) Copenhague:(32.3) Helsinki'75:(VII.1),(VII.3) Copenhague:(32.2)	CEDH:(9) projet de conv.:(10) Rec.1134:(11.iii)		(11.2)
12.Droit à la coopération transfrontalière		Résolution:(6),(7)	Genève:(V.3),(VII.4) Helsinki'92:(IX.5)			(10.2)
13.Droit d'avoir contact avec les membres d'un autre groupe		Résolution:(2.5)	Copenhague:(32.4) Genève:(VII.1 et 3) Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:31)	projet de conv.:(5)	(10)	(10.1)
*14.Liberté de circulation		Conv.discrimination raciale:(5.d.i et ii)	Vienne:(principe 20)	CEDH:Protocole N°4 (2)		
*15.Droit de participation aux affaires publiques		Conv.discrimination raciale:(5.c) Résolution:(2.3)	Copenhague:(35a) Genève:(III.1),(IV.7.1 et -2)	Rec.1134:(11.iv) projet de conv.:(14.1) projet de protocole.:(6)		(12),(15.1)

Droit	Instrument	NATIONS UNIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUROPE	projet Worms	projet de l'UFCE
16.Droit de participation à la vie économique		Résolution:(2.2),(4.5)	Genève:(IV.1)			
17.Droit de représentation politique: -dans les différents organes étatiques -dans les instances internationales		Conv.discrimination raciale:(5.c)	Moscou:(43.4),(43.5),(43.7) Genève:(III.2)	projet de prot.:(3.5),(3.6)	(6)	(13),(9.1) (15.2)
*18.Droit à un recours effectif		Conv.discrimination raciale:(6)	Vienne:(principe 13.9) Genève:(IV.2b) Copenhague:(40.5)	CEDH:(13) projet de conv.:(11) projet de prot.:(9)	(9)	
19.Obligation de loyauté des minorité à l'égard de l'Etat				projet de conv.:(1.2),(15)		(16.4)
20.Obligations de l'Etat: -de s'abstenir de toute politique d'assimilation -obligation de coopérer avec d'autres Etats -obligations diverses		Résolution:(5.2),(6),(7) Résolution:(8.1)	Copenhague:(32b),(40),(40.1,2,3) Genève:(III.4)	Rec.1134:(13.iv) projet de conv.:(13) projet de prot.:(3.3)		(3.3)
21.Vers un droit à l'autonomie locale			Copenhague:(35.2) Genève:(IV.8.-3)	projet de prot.:(2),(6),(7.3 et 4),(8.2)	(11)	(14)
22.Clauses de sauvegarde,restrictions et dérogations da la portée des droits		Pacte:(4)	Vienne:(principe 17) Moscou:(28.7) Copenhague:(33b)	CEDH:(15.1 et 2),(18) projet de conv.:(12)	(15),(16)	(16.5)

Droit	Instrument	NATIONS UNIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUROPE	projet Worms	projet de l'UFCE
23. Attribution des droits collectifs	Résolution:(1.1)		Vienne:(principe 19) Copenhague:(33)	Rec.1134:(11.i),(11.ii) projet de prot.:(3.5),(5),(7.5),(8.3),(9) projet de conv.:(3.2),(13),(14)		(5),(9.2),(14)
24. Mécanisme de contrôle établi ou proposé	Pacte:Comité (28),(Protocole fac.) Conv.disc.raciale:Comité (8)		Vienne/Copenhague/Moscou/ Helsinki'92:Mécanisme de la Dimension Humaine Helsinki'92:Haut Commissaire pour les minorités nationales	CEDH:Commission,Cour,Comité des Ministres projet de conv.:Comité européen (18) projet de prol.:voir CEDH		voir CEDH (17A) Conseil des droits des minorités (17C)

